

La fabrique de petits bonheurs

Une garderie éducative qui innove

JACINTHE LALIBERTÉ

Sise au cœur du village de Sainte-Anne-des-Lacs, ceinturée d'une forêt, la garderie La fabrique de petits bonheurs invite à un mode de vie sain et actif qui s'apparente à celui de la maison. Un endroit rêvé pour le développement global de l'enfant.

Un projet réunissant trois femmes pour qui un rêve est devenu réalité après trois ans de travail acharné. Malgré bien des embûches, elles ont réussi à répondre aux différentes exigences des ministères et de la Municipalité, et cela tout en respectant leur idée de départ : créer un lieu pour la famille où elles pourraient fabriquer des petits bonheurs.

Anne Garneau, propriétaire d'un service de garde en milieu familial pendant 23 ans à Sainte-Anne-des-Lacs; Viviane Loranger-Bolduc, une fiscaliste amoureuse de la bonne alimentation et, finalement, Magali Roy, naturopathe et professeur de yoga, sont ces trois femmes d'affaires (aussi mères de famille) qui se sont donné comme mission de promouvoir le plein-air et de faire de la nature une partenaire de choix.

Les portes ouvertes auront lieu le 19 août prochain. Quelques 80 enfants allant de quelques mois à l'âge préscolaire : pouponnière (de 3 à 18 mois), groupes multi-âges (de 18 mois à 4 ans) seront attendus. Quant aux enfants d'âge scolaire, de 5 à 12 ans, ils envahiront la

halte-garderie le 1^{er} septembre lors de l'ouverture.

Ceux-ci, transportés en autobus, pourront vivre, après l'école, des activités sportives, artistiques et de plein-air. La halte-garderie, aussi appelée halte-scolaire « verte », présentera un programme éducatif axé sur le respect de soi, des autres et de l'environnement ce qui se marie bien avec la démarche écoresponsable déjà définie dans la mission.

Ces administratrices, quelque peu visionnaires, ont voulu que le concept de leur garderie soit distinct des autres milieux de garde. Ouvrir une cantine au public, durant la journée, tout en offrant une alimentation de choix aux enfants de la garderie, offrir des cours pour la famille dans ses locaux, « la fabrique du mouvement » finalisait le projet par cet apport à la communauté.

En naviguant sur leur site web www.lafabriquedepetitsbonheurs.com vous trouverez des informations complémentaires et cette phrase qui dit tout : « La fabrique de petits bonheurs, c'est un pont entre la famille, la garderie et le village »



Deux des fondatrices qui attendent impatiemment les enfants : Anne Garneau et Viviane Loranger-Bolduc



Photos: Jacinthe Laliberté

Message du président d'élection

Le 5 novembre prochain, tous les citoyens du Québec seront appelés, en même temps, à choisir ceux et celles qui, au cours des quatre (4) prochaines années, auront la lourde tâche d'administrer leur municipalité.

Sainte-Anne-des-Lacs ne fait pas exception à cette obligation. Une élection générale se tiendra donc pour élire un(e) maire(sse) et 6 conseillers(ères) pour diriger la Municipalité.

Le site internet de la Municipalité sera régulièrement mis à jour au cours des prochains mois pour vous donner le maximum d'informations utiles et nécessaires sur la prochaine élection.

Pour la première fois de son histoire la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs sera divisée en districts électoraux. C'est-à-dire que vous voterez pour le(la) maire(sse) et pour seulement 1 conseiller(ère) et non plus les 6 conseillers(ères). Vous pouvez consulter la carte des districts sur le site Internet de la Municipalité. De plus vous devrez aussi voter pour le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut (le rôle d'un préfet est comparable à celui d'un maire, mais ceci pour une MRC).

Je m'en voudrais de ne pas insister plus particulièrement sur une étape cruciale de la prochaine élection, soit l'inscription des électeurs sur la liste électorale. Lors de chaque élection, il est fréquent de déplorer que plusieurs électeurs ne se retrouvent pas sur la liste électorale et sont, par conséquent, privés de leur droit de vote. Nous vous invitons fortement à vérifier au moment opportun si votre nom apparaît sur la liste électorale et si nécessaire, demander une correction. La liste électorale sera déposée au plus tard le 6 octobre 2017. Par la suite commencera la révision de la liste électorale qui se terminera vers le 24 octobre 2017. Lorsque les dates précises pour la révision de la liste seront disponibles nous les afficherons sur le site internet.

L'exercice du droit de vote est la base de toute vie démocratique.

Le président d'élection,

Jean-François René

SERVICES MUNICIPAUX

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire: 450 224-2675, poste 225 ou www.sadl.qc.ca

FÊTE DE LA FAMILLE, LE SAMEDI 19 AOÛT

Une programmation variée impliquant plusieurs services de la Municipalité. Programmation complète dans le bulletin L'Étoile.

PROGRAMMATION DES COURS D'AUTOMNE

TARIFS UNIFORMISÉS ET ACCESSIBLES DANS NOTRE CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉNOVÉ

Les inscriptions seront effectuées en ligne dès le 14 août auprès du Service des Loisirs. Des ententes avec les villes et municipalités avoisinantes nous permettent de vous offrir une gamme intéressante de cours. Surveillez le bulletin L'Étoile pour tous les détails.

ATELIER MÉLI-MÉLO POUR LES ENFANTS DE 2 À 5 ANS

Ces ateliers s'adressent aux enfants de 2 à 5 ans et sont offerts au Centre communautaire par la Maison de la famille. Pour plus d'information, visitez notre site Internet au www.maisondelafamille.com ou contactez-nous au 450 229-3354.

CLUB DE LECTURE POUR AÎNÉS

La Municipalité recherche des personnes qui seraient intéressées à piloter ce nouveau club de lecture. La demande est pour des rencontres de jour.

SERVICE DE L'URBANISME

« PASSE (PAS) PARTOUT ! »

Saviez-vous que les droits de passage pour accéder à un plan d'eau ne sont généralement pas régis par la Municipalité. En effet, la plupart de ceux-ci sont accordés par un propriétaire privé à d'autres personnes.

Pour avoir de l'information sur qui est autorisé à passer sur ces accès vous devez consulter le document notarié disponible au Registre foncier par Internet ou au Bureau de la publicité des droits, à l'aide du numéro inscrit au

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

contrat du propriétaire du fonds de terrain ou du bénéficiaire. Ordinairement, un droit de passage, comme son nom l'indique, ne donne le droit que de passer et non pas d'y effectuer des travaux ou d'y installer un quai, une table de pique-nique, etc.

La Municipalité n'offre malheureusement pas d'accès aux lacs, hormis par le Parc Irénée-Benoit où l'accès à l'eau peut se faire uniquement par la location d'une embarcation sur place.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

BESOIN DE TERRE DE REMBLAI ?

Si vous désirez obtenir gratuitement de la terre de remblai faites une demande via notre site Internet, www.sadl.qc.ca section vie citoyenne / voirie ou contactez le Service des Travaux publics au 450 224-2675, poste 228. Les demandes sont priorisées en fonction des distances de transports.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RÉFLEXIONS ENVIRONNEMENTALES SOUS L'ARDEUR DU SOLEIL

Nous vivons à une époque où la pression que nous, les humains, exerçons sur les ressources de notre planète et de notre territoire, dépassent plus du tiers sa capacité de résilience.

Aussi, l'intérêt que l'on accorde à la nature varie beaucoup selon nos valeurs personnelles, collectives et même politiques. Dans ce contexte, il faut apprécier, observer et comprendre mieux comment vivre avec la nature qui nous entoure et la laisser vivre. Ici prend tout le sens de notre beau slogan « La nature à l'état pur ».

Gardez vos bouquets d'asclépiades = Refuge alimentaire des papillons monarques.

INSPECTIONS DES CONFORMITÉS POUR VOS RIVES = LA TONTE EST INTERDITE EN RIVE!